

RETOUR SUR 2020

# Un budget stable, tourné vers 2021

L'année 2020 fut pour tous une année particulière. La crise sanitaire a engendré de nombreuses répercussions dans notre quotidien. Au niveau du budget communal, la baisse des dépenses de fonctionnement a été compensée par des recettes moindres et les investissements ont été ralentis, ce qui a décalé plusieurs projets en 2021.

## Le budget de fonctionnement



### RECETTES

2019 : 9 015 450 €  
2020 : 9 012 608 €

Recettes perçues au titre des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes...

### DÉPENSES

2019 : 8 048 972 €  
2020 : 7 795 678 €

Dépenses liées au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette...)



### EXCÉDENT DE CLÔTURE

2020 :  
1 216 930 €

#### Objectif :

garder la qualité des services proposés à la population en préservant l'autofinancement

## Le budget d'investissement



### RECETTES

2019 : 2 380 258 €  
2020 : 3 564 955 €

Subventions, emprunts, dotations de l'Etat, autofinancement

### DÉPENSES

2019 : 3 030 340 €  
2020 : 3 122 679 €

dont 1 929 768 € de dépenses d'équipement



L'encours de la dette est de 10 097 138 € en 2020.

# Zoom sur

## La dette

### Encours de la dette (en millions d'€)

2014 14 733 418

2015 14 170 496

2016 12 750 691

2017 12 226 077

2018 11 060 095

2019 10 034 075

2020 10 097 138



## L'emprunt

En 2020, la Ville emprunte pour acquérir  
l'ex-Ecole Notre Dame, rue des Cailleboudes  
**1M€**

### COMBIEN D'ANNÉES LA VILLE METTRA-T-ELLE À REMBOURSER (ET EMPRUNT ?)

Le temps de remboursement permet de déterminer le nombre d'années nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute.

Temps de  
remboursement (ans)

2020

7,13

SEUIL D'ALERTE

15

Dette par habitant  
(en €)

1292,02

2 500,00



Le seuil d'alerte est un indicateur de santé financière pour une commune.

## Les logements aidés

La loi Alur, pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové, impose aux villes de plus de 1500 habitants de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux en 2025 et définit le nombre minimum de logements que chaque commune doit construire pour atteindre les 25% dans le délai prévu.

2014

187 logements  
aidés  
2664 résidences  
principales

7.02 %

2019

421 logements  
aidés  
2958 résidences  
principales

14.23 %

2020

533 logements  
aidés  
3043 résidences  
principales

17.52 %

2021  
estimation

533 logements  
aidés

17.52 %

2022  
estimation

628 logements  
aidés

20.64 %

OBJECTIF 2025

760 logements  
aidés

25 %

### Plusieurs programmes immobiliers sont en cours de réalisation ou en projet :

#### Livrés en 2020 et 2021 :

Aucun

#### Livrés à partir de 2022 :

- Les Résidences des Yvelines  
20 logements aidés Rue de Gaillard

- Promogim – 55 logements aidés sur 110  
Livré au 4<sup>ème</sup> Trimestre 2022 – Voie des Postes
- Monde en Marge, Monde en Marche  
20 logements aidés – Rue de Gaillard
- Continuité des projets le long de la RN20



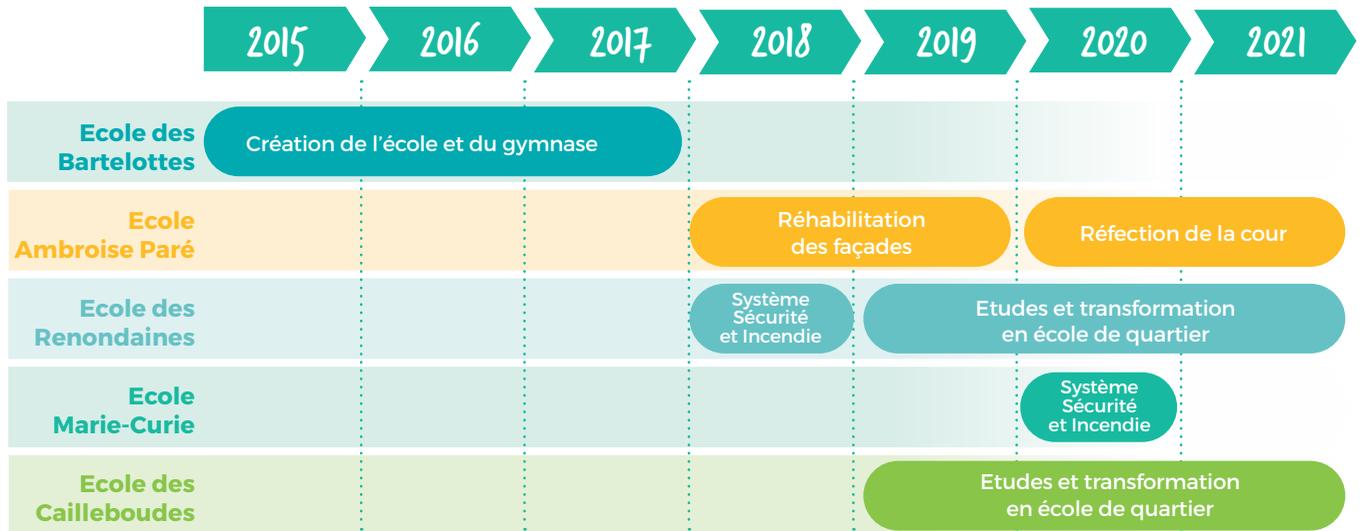
2021 ET APRÈS

# Nouvelle organisation scolaire : priorité des investissements

Afin d'offrir à la population des écoles primaires de quartier de la maternelle au CM2, la Ville prévoit, à l'échéance 2023, la mise en place d'une nouvelle organisation scolaire, représentant au total 44 classes, réparties sur 5 écoles.

Depuis plusieurs années, une réflexion globale est menée afin d'accueillir les enfants des familles qui viendront s'installer dans les logements des futurs programmes immobiliers réalisés, notamment le long de la RN20.

Ainsi, deux nouvelles écoles de quartiers, l'école des Cailleboudes et l'école des Renondaines, seront transformées et rénovées pour accueillir les écoliers à la rentrée 2023.



**A l'échéance 2023, la Ville sera donc dotée de 44 classes (15 maternelles et 29 élémentaires) et offrira ainsi à la population des écoles primaires réparties dans chaque quartier :**

- Le secteur Nord-Ouest avec le groupe primaire des Bartelottes
- Le secteur Est avec le futur groupe primaire de l'école des Cailleboudes
- Le secteur Sud avec le futur groupe primaire des Renondaines
- Le secteur Centre-ville avec l'école maternelle Marie-Curie et l'école élémentaire Ambroise Paré

2021

# Quels sont les projets de demain ?

## TRAVAUX DE VOIRIE EN 2021

**Chemin du Trou à terre :**  
Réfection du tapis enrobé et travaux de canalisation eau potable

## TRAVAUX DE VOIRIE EN 2021

**Chemin de Lunezy - CR9 :**  
Réfection partielle du tapis enrobé et aménagement de ralentisseurs en pleine largeur

**Acquisitions de 2 parcelles** appartenant à Carrefour pour la construction du Centre Technique Municipal

**Optimisation énergétique** des bâtiments communaux (changement des menuiseries)

**Travaux école des Cailleboudes** pour une rentrée en septembre 2023 - Désamiantage et démolition

## TRAVAUX DE VOIRIE EN 2021

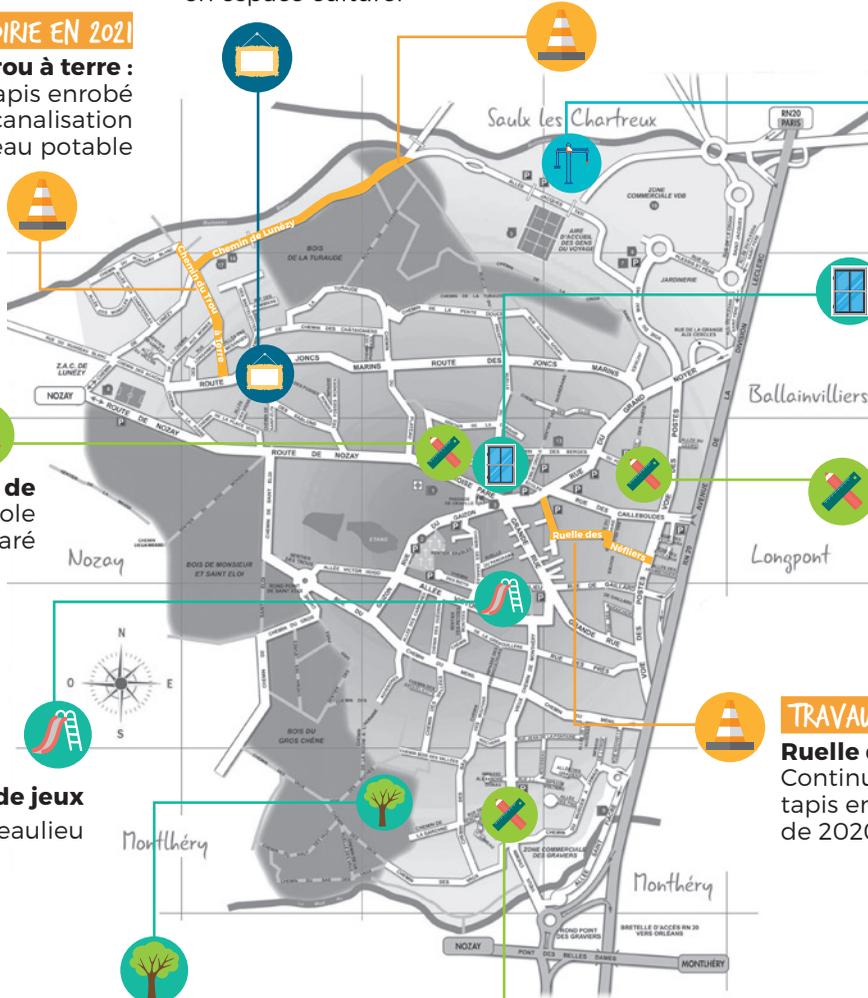
**Ruelle des Néfliers :**  
Continuité de la réfection du tapis enrobé (suite aux travaux de 2020)

**Réfection de la cour** de l'école Ambroise Paré

**Installation de jeux** place Beaulieu

**Création d'un espace public** chemin de la Garenne

**Transformation de l'école des Renondaines en école de quartier** - Etudes



RÉVISION DU PLU

BUDGET 2021

# Maîtriser les dépenses et investir pour l'avenir

**Objectif :** maîtriser les dépenses et assurer le même service à la population, tout en reprenant les investissements pour préparer l'avenir

## Le budget de fonctionnement



### RECETTES

2020 (réalisées) :

9 012 608 €

2021 (prévisionnelles) :

8 991 397 €



Les taux  
d'imposition  
restent inchangés  
en 2021



### DÉPENSES

2020 (réalisées) :

7 795 678 €

2021 (prévisionnelles) :

8 060 482 €

La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital mais également de financer une partie de l'investissement.

2021 : 930 914 €



## Le budget d'investissement



### DÉPENSES

2021 : 1 548 854 €

Dépenses prévisionnelles d'équipement

